



L'alternance, un tremplin vers l'emploi

Étudiant·e ou employeur, retrouvez toutes les informations utiles concernant les formations en alternance à la **Faculté de Droit et des Sciences Politiques** de Nantes.

**Faculté de droit
et des sciences politiques**
Pôle Sociétés



FormaSup
Pôle de la Loire



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.

Nantes Université

droit.univ-nantes.fr

Présentation & offre de formations

Les formations en alternance à la **Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes** permettent d'obtenir un diplôme universitaire (licence et master) et d'acquérir une **qualification professionnelle reconnue** en associant formation théorique à l'Université et formation pratique en situation de travail en entreprise.

5 bonnes raisons de suivre une formation en alternance

- Obtenir un **diplôme national reconnu** tout en préparant son insertion professionnelle.
- Se former différemment en alternant des périodes à l'Université et en entreprise.
- Acquérir des **compétences de terrain** et une expérience professionnelle.
- Être salarié·e rémunéré·e d'une entreprise et bénéficier de **la gratuité des frais** de formation.
- Être accompagné·e tout au long de son parcours par un tuteur enseignant et un tuteur en entreprise.



Notre offre de formations*

La Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes propose diverses formations ouvertes à différents types de contrats d'alternance. Vous trouverez ci-dessous la liste des formations disponibles.

Pour plus d'informations concernant l'Alternance Pro A, rapprochez-vous du bureau de la Formation Professionnelle Continue

En contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation :

- Licence professionnelle Métiers du Notariat
- L3 Parcours alternance
- Master 2 Droit de l'entreprise
- Master 2 Droit des opérations immobilières
- Master 2 Droit de la propriété intellectuelle
- Master 2 Droit social approfondi
- Master 2 Droit social et ressources humaines
- Master 2 Droit de la concurrence et de la consommation :
 - option Droit des marchés et des produits alimentaires
 - ou option Droit de la concurrence et des marchés
- Master 2 Droit public des affaires
- Master 2 Droit de l'environnement et des transitions écologiques
- Master 2 Droit des collectivités territoriales
- Master 2 Droit de la santé

En contrat de professionnalisation :

- Licence professionnelle Métiers du Droit de l'immobilier
- Master 2 Droit des opérations immobilières

Nos points forts

→ Un **accompagnement** pendant la recherche du contrat en alternance par une équipe dédiée.

→ Un **enseignement de qualité** dispensé par des **enseignants-chercheurs** et des **professionnels** en activité.



99%

de réussite en **contrat de professionnalisation** en 2023-2024

100 %

de réussite en **contrat d'apprentissage** en 2023-2024

* Liste susceptible d'être soumise à des modifications, pour consulter la liste à jour merci de vous rendre sur www.droit.univ-nantes.fr



Quels contrats pour quels profils ?

Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Promotion ou reconversion par l'alternance - Pro A
Bénéficiaires		
Rémunération		
<ul style="list-style-type: none"> Personnes âgées de 16 à 29 ans révolus Possibilité au-delà de 29 ans : poursuites d'études, travailleur·es handicapé·es, créateur·ices d'entreprises, sportif·ves de haut niveau 	<ul style="list-style-type: none"> Personnes âgées de 16 à 25 ans Demandeur·es d'emploi de plus de 26 ans Bénéficiaires du RSA, ASS, AAH Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé 	<ul style="list-style-type: none"> Salarié·es en CDI dont la qualification est ≤ à un diplôme de niveau II (Niveau Licence) Salarié·es en CUI ou en CDI Salarié·es dont la qualification n'est pas suffisante au regard des évolutions technologiques
Moins de 21 ans: de 51% à 67%* du SMIC ou du SMC De 21 à 25 ans: 61% à 78%* du SMIC ou du SMC Plus de 25 ans: 100%* du SMIC ou du SMC	Moins de 21 ans: 65%* du SMIC ou du SMC De 21 à 25 ans: 80%* du SMIC ou du SMC Plus de 25 ans: 100%* du SMIC ou 85% du SMC si plus favorable	Maintien de la rémunération salariée si la formation se déroule sur le temps de travail.

* Tarifs en vigueur à l'UFR Droit et sciences politiques. Peut différer selon les secteurs d'activité. Assujetissement à la CSG et la CRDS

5 étapes clés

- Contacter** le bureau de la Formation Professionnelle Continue. Chaque étudiant·e ayant **validé son Master 1** à la faculté de Droit de Nantes **peut prétendre au Master 2**. Les étudiant·es venant d'une autre faculté ou de la formation professionnelle continue adressent leur dossier de candidature par le biais de la **plateforme numérique**.
- Préparer ses outils** de recherche d'alternance. Proposer ses compétences aux entreprises : **démarcher, candidater !**
- Recevoir l'accord** d'admission du responsable pédagogique de la formation après étude de votre dossier.
- Faire valider** les missions proposées par l'entreprise.
- Une fois recruté par l'entreprise et admis en formation : **finaliser** l'établissement du contrat d'alternance et l'inscription administrative.



Témoignage



J'ai choisi le parcours en alternance en continuité avec mon parcours universitaire. En effet, j'avais effectué une première alternance en licence de droit au sein du cabinet de Me Marie-Océane Gelly, réel coup de cœur pour la matière sociale et la profession d'avocat.

Poursuivre le M2 en alternance pour parfaire mes compétences s'imposait. Aujourd'hui, je suis plus à l'aise professionnellement et plus épanouie.

À mon sens, l'alternance devrait être étendue à tous les M2 : étape indispensable pour confirmer sa spécialité et son projet professionnel. Cette expérience offre aussi plus d'opportunités et valorise un CV face à d'autres candidats.

Ainsi, je ne peux que recommander l'alternance.



Léa BROSSAY
Licence 3 Promotion 2023-2024.

M2 Droit social et ressources humaines en cours d'obtention

Employeurs



Quels avantages pour l'entreprise ?

- Former un·e alternant·e aux métiers et à la **culture de l'entreprise**
- Des **avantages financiers** en fonction du type de contrat et du·de la salarié·e concerné·e

Quels contrats pour quels employeurs ?

Contrat d'apprentissage

Employeurs concernés

Les entreprises relevant du secteur artisanal, commercial, industriel, agricole ainsi que les employeurs du milieu associatif et des professions libérales. Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs).

Contrat de professionnalisation Promotion ou reconversion par l'alternance - Pro A

Tous les employeurs assujettis au financement de la formation professionnelle continue, à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs.

6 étapes clés

- 1. Contacter son OPCO** pour connaître les modalités de mise en œuvre et de financement, ou le CNFPT pour les employeurs de la Fonction publique territoriale.
- 2. Contacter le bureau de la Formation Professionnelle Continue :**
 - valider l'adéquation de la mission proposée et la formation préparée.
 - faire diffuser l'offre aux candidat·es motivé·es pour effectuer un contrat par alternance (sauf Pro-A).
- 3. Sélectionner le·a candidat·e** lors d'un processus de recrutement (sauf Pro-A).
- 4. Contacter le bureau de la Formation Professionnelle Continue pour finaliser l'établissement du contrat** d'alternance.
- 5. Signer le contrat** et transmettre l'accord de prise en charge de l'OPCO.
- 6. Accompagner le·a salarié·e** pendant toute la durée du contrat en lien avec la Faculté de Droit et des Sciences politiques.



Contact

Formation
Professionnelle Continue
02 40 14 16 97 / 02 40 14 15 17
alternance.droit@univ-nantes.fr



Plus d'informations

Pour obtenir toutes les informations sur l'alternance, y compris les aspects réglementaires et de mise en œuvre, consultez le site du **Ministère du Travail – Portail de l'alternance** : www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance.

Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307
44 313 Nantes cedex 3
www.droit.univ-nantes.fr

